RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance 13 juin 2022 à 19 heures

<u>Présents</u>: ANDRÉ Valérie, HERRAULT Françoise, MARTIN François, PICHE Barthélemy, PERROUSE Bernard, MADELON Caroline, DUMAZ Jean-Luc, NOLLET Mauricette, BRENGUIER Mickael, MICCICHE Virginie, BEETSCHEN Ghislaine, VANIN IUNG Danielle,

Excusés: LESAGE Claude, donne pouvoir à Valérie ANDRÉ

VAGNON Raymond, donne pouvoir à Bernard PERROUSE DUFFOURD Alexandrine, donne pouvoir à Virginie MICCICHE BERNARD-BRET Yohann, donne pouvoir à Barthélémy PICHE ETIENNE Christian, donne pouvoir à Mauricette NOLLET SARZIER Audrey, donne pouvoir à Françoise HERRAULT HERBIN Anaïs, donne pouvoir à François MARTIN

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 09 Mai 2022

Le compte-rendu de la séance du 09 Mai 2022, adressé aux membres du conseil le 17 Mai 2022 et affiché le 17 Mai 2022 est adopté à l'unanimité

Vote Pour: 19 Contre: 0 Abs.: 0

2 DÉLIBÉRATIONS

Finances, budget

- DM1 du budget communal

Afin de clôturer le paiement des frais de notaire de l'achat de terrains qui ont permis la rénovation de la place du village et le remboursement de deux cautions d'ici la fin de l'été, il convient d'abonder les comptes 27638 pour 820 € et 165 pour 20 €. Il est proposé de prendre les 840 € nécessaires sur l'opération 143 qui prévoyait l'achat d'un nouveau logiciel pour la gestion du cimetière qui est reporté en 2023.

Vote Pour: 19 Contre: 0 Abs.: 0

- Modification du tarif du restaurant scolaire

Vu la conjoncture la commission scolaire a envisagé l'augmentation du tarif du restaurant scolaire. Le tarif de $4,10 \in n$ 'a été revu depuis septembre 2006, aussi la commission propose de porter le prix du repas à $4,50 \in$.

De plus, elle propose de créer un tarif exceptionnel destiné au repas non réservé sur le portail famille comme le prévoit l'alinéa 2) du chapitre IV) du « règlement municipal restauration scolaire ». Ce montant pourrait être de 10,00 € par repas.

Vote Pour: 19 Contre: 0 Abs.: 0

Administration générale

- Choix du prestataire pour la fourniture des repas du restaurant scolaire

La commission d'appel d'offre (CAO) s'est déroulée le mercredi 18/06/2022. Elle a procédé à l'ouverture des 2 offres déposées. Compte tenu de l'analyse faite au cours de cette CAO, c'est l'entreprise « Cuisine Authentique » de la Bridoire qui est proposé pour un nouveau contrat à partir du 01/09/2022 ;

Vote Pour: 19 Contre: 0 Abs.: 0

- Choix de l'entreprise pour les travaux du trottoir entre Les Fauvettes et Le Buis La CAO s'est déroulée le mercredi 08/06/2022. Elle a procédé à l'ouverture des 4 offres déposées. Compte tenu de l'analyse faite par le cabinet Isagéo, c'est l'entreprise « SPIE Batignolles Favier » qui est proposé pour un montant de 102 632,50 € HT

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Choix des nouveaux gérants de l'Auberge et rachat de matériel

La CAO s'est déroulée le lundi 13/06/2022. Elle a procédé à l'ouverture des 2 offres déposées. Compte tenu de l'analyse faite au cours de cette CAO, c'est l'offre portée par Monsieur et Madame CARROZINO actuellement gérant à Pont de Beauvoisin 38, qui vous proposée de retenir Il est également fait état du matériel à racheter par la commune aux gérants actuels avec un budget maximum de 15 000 €.

Vote Pour: 19 Contre: 0 Abs.: 0

Personnel

- Personnel saisonnier été 2022

La commission du personnel a travaillé sur le choix des saisonniers de cet été sur 11 candidatures reçues.

Il est donc proposé de statuer sur le nombre de poste suivants :

Période du 11 juillet au 22 juillet : service technique, Maelys OUAHAB,

Période du 1^{er} août au 12 août : service technique, Léo DUFFOURD,

Période du 16 août au 26 août : service scolaire et administratif, Thibaut PLANCKEEL

Vote Pour: 19 Contre: 0 Abs.: 0

3 INFORMATIONS DU MAIRE

Travaux

Avancement dossier stade

Nous avons reçu la proposition d'honoraires de l'atelier ROCCO DE BONIS qui travaillera avec les partenaires suivants :

ADG: Dominique Giffon, architecte DPLG

BET ECI: Guy Netton, Thermicien

SECOBA: Alain Guilbert, Ingénieur structure

Avant-projet définitif avec estimation par lot en septembre 2022

• Demande de ralentisseur par la Maison d'Assistante Maternelle (MAM)

Nous avons reçu un courrier de la MAM pour l'installation de ralentisseurs afin de limiter la vitesse sur la route du Guillot, au niveau de l'arrêt de bus et à proximité de la MAM.

Après discussion, les membres du conseil décide de faire une réponse écrite négative et de rappeler, comme cela avait été demandé lors de l'ouverture, que les parents se garent correctement lors de la dépose des enfants à la MAM.

Divers

• Départ d'un agent

Un des agents du service technique va demander une disponibilité pour aller travailler dans le privé. Un recrutement va être lancé dès que la date de son départ sera connue.

• Réorganisation pour la location des salles communales

Désormais, Madame MOLLARD prendra en charge la gestion des réservations des différentes salles communales. Toutes les demandes doivent passer par elle via le courriel dédié. <u>En aucun cas les demandes orales ou téléphonique ne seront traitées.</u>

4 CR DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS

Intercommunalité

CCVG

Bureaux et Conseil du mois de Mai

(VA, CL, FH, BP, CM)

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il a été évoqué la cession du terrain pour la future crèche de Domessin ;

Le compte rendu complet a été adressé à l'ensemble des conseillers.

• SMAPS

(B. Piche, C. Lesage)

Pas de réunion depuis le précédent conseil

SYCLUM

(F. Martin)

- vote de délibérations liées à la gestion RH (création CST, travail week-end et jours fériés, ...).
- explication sur l'ouverture des déchetteries en période de forte canicule (ouverture uniquement les matins).
- nouvelles collectes sélectives liées à la REP (responsabilité élargie du producteur / pollueur payeur) pour le matériel du peintre et les objets de sport et de loisirs en déchetterie.
- fête des Broyeurs à Domessin le 24/09 prochain de 14h à 17h à côté de la salle des fêtes.

Commissions communales

• Com personnel du 18/05/2022

(A. Giovannini, en l'absence de C. Lesage)

Actuellement la commune participe à la protection sociale des agents à hauteur de 2 € par agent/mois et au prorata leur temps de travail. D'ici janvier 2025 la participation de la commune devra être au minimum de 20 % du montant de référence de 35 €, soit minimum 7 € par agent.

Il est proposé de présenter un dossier au Comité Technique du Cdg73 début juillet, avec la proposition d'un forfait de participation de la commune à 5 € par agent/mois et un ajustement en 2023 et 2024.

Le conseil municipal devrait prendre une délibération courant août pour une mise en application au 01/09/2022.

Pour information, à partir du 01/01/2026, l'employeur territorial devra participer obligatoirement à la complémentaire santé à hauteur de 50 % d'un montant de référence non connu à ce jour. Aujourd'hui la commune ne participe à cette prestation.

• Réunion avec les associations du 23/05/2022

(F. Herrault)

Présentation réciproque des présidents et de la commission culture.

Elaboration du planning de réservations de la salle des fêtes pour les manifestations organisées par les associations domessinoises jusqu'à juin 2023.

Elaboration du planning hebdomadaire des besoins de la salle des fêtes pour les activités sportives.

Elaboration du planning de réservations de la Maison des Associations.

Comme l'an passé un calendrier reprenant les différentes manifestations sera distribué courant juillet à la population avec la lettre municipale. Il leur a été demandé de transmettre leurs dates d'animation.

Reconduction du marché nocturne le vendredi 29/07/2022

L'association GYM ET PLAISIRS redémarre dès septembre. L'association TENNIS s'associe avec PONT DE BEAUVOISIN et va utiliser régulièrement les terrains récemment restaurés.

• Réunion du CCAS du 09/06/2022

(F. Martin)

- vote d'aides d'urgences
- bilan des 2 évènements : résultats en dessous des attentes. Remerciement pour M. ESCOMEL et aux caves BILLON pour leur participation.
- présentation des futurs évènements :
 - l'accueil des nouveaux arrivants le vendredi 07/10/2022
 - la rando/course pour octobre rose et la vente à emporter le 09/10/2022

- le cabaret des seniors le dimanche 04/12/2022 à 14h (présentation de l'évènement)
- la soirée handicap et solidarité le 04/02/2023

5 QUESTIONS DIVERSES

- 2^{ème} tour élections législatives le 19/06/2022
- Barbecue du conseil et du personnel le 24/06/2022
- Réunion du CMJ le 25/06/2022
- Remise calculatrice au CM2 et fête de l'école le 01/07/2022
- Sortie CMJ le 09 juillet 2022
- Marché nocturne le 29/07/2022
- Sauf urgence, prochain conseil le 29/08/2022